

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 26 août 2021 à 11 h 30
en visioconférence avec webdiffusion**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Cathy Wong, conseillère du district de Peter-McGill
M. Robert Beaudry, conseiller du district de Saint-Jacques
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère du district de Sainte-Marie
M. Richard Ryan, conseiller désigné
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère désignée

AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement
M^e Katerine Rowan, secrétaire d'arrondissement
Mme Maryse Bouchard, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Jean-Luc L'Archevêque, directeur des services administratifs
M. Louis Routhier, chef de division de l'aménagement urbain

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 11 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux participants et présente les autres membres du conseil, ainsi que les fonctionnaires présents.

CA21 240305

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement extraordinaire du 26 août 2021

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Anne-Marie Sigouin

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 août 2021.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

Aucune question.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA21 240306

Adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) notamment à des fins de concordance avec le Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme des Faubourgs - 2^e projet de règlement

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de règlement le 6 juillet 2021 et l'a soumis à une consultation écrite de 15 jours, qui s'est déroulée du 9 au 23 août 2021 inclusivement, quant à son objet et aux conséquences de son adoption :

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Anne-Marie Sigouin

D'adopter, sans modification, le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) notamment à des fins de concordance avec le Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme des Faubourgs ».

Adoptée à l'unanimité.

40.01
CA-24-282.128
1217303005

CA21 240307

Édicter une ordonnance concernant la tenue d'événements au Vieux-Port de Montréal pour la saison estivale 2021

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Anne-Marie Sigouin

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance B-3, o. 654 permettant le bruit d'appareils sonores sur les sites du Vieux-Port de Montréal, selon les horaires des événements identifiés pour la saison estivale 2021.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1216220005

Levée de la séance

La mairesse indique que la prochaine séance du conseil sera tenue le 14 septembre 2021 à 18 h 30 par visioconférence. L'ordre du jour étant épuisé, elle déclare la séance close à 11 h 34.

70.01

Valérie Plante
Mairesse

Katerine Rowan
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA21 240313
lors de la séance du conseil tenue le 14 septembre 2021 en visioconférence.